

Communiqué de presse
7 Janvier 2015

Attentat de Paris du 7 janvier : déclaration du Gouvernement

Ce mercredi matin vers 11.30 à Paris, trois hommes lourdement armés sont entrés au siège de l'hebdomadaire CHARLIE HEBDO et y ont ouvert le feu. L'attaque a fait douze morts, dont deux policiers. On dénombre plusieurs blessés. Plusieurs personnes sont entre la vie et la mort.

Face à cet acte de barbarie où des femmes et des hommes ont été lâchement assassinés, le Premier ministre a présenté au Président de la République française François Hollande au nom du Gouvernement belge ses sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple français.

La Belgique apportera aux autorités françaises compétentes la collaboration des services belges dans la traque et l'arrestation des auteurs.

La liberté d'expression ainsi que la liberté de la presse doivent être garanties dans notre Etat de droit démocratique. Nous ne pouvons pas tolérer cette attaque brutale contre les libertés constitutionnelles. Le Gouvernement belge condamne fortement cette atrocité.

A la suite de cet attentat, le Premier ministre a directement convoqué, cet après-midi, le COLLEGE DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SECURITE. Ce collège composé des représentants du gouvernement et de tous les services compétents en matière de renseignements et de sécurité et est présidé par son conseiller en sécurité.

Le Collège a été chargé d'analyser le niveau de sécurité pour notre pays au vu de cet attentat.

Des surveillances renforcées ont été décidées à l'égard d'une série d'institutions et d'intérêts spécifiques.

Le niveau de la menace en Belgique est maintenu. Cette analyse devra, toutefois, être réactualisée de manière continue aux fins de permettre au gouvernement de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité des concitoyens.

A l'heure actuelle, l'ORGANE DE COORDINATION POUR L'ANALYSE DE LA MENACE évalue la menace à un niveau 2 sur une échelle de 4 et à 3 sur 4 pour certains intérêts particuliers. La vigilance reste nécessaire.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/attentat-de-paris-du-7-janvier-d%C3%A9claration-du-gouvernement>